



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 2237

Texte de la question

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Gaultier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Jacques Gaultier. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, pour aller plus loin, plus fort dans la lutte en faveur de la compétitivité de notre pays, pour préparer l'industrie française à relever les défis de demain et l'accompagner, au-delà de la crise, vers des marchés porteurs de croissance et d'emplois, de nombreux moyens ont été mis en oeuvre : la réforme de la taxe professionnelle, la création du fonds stratégique d'investissement, l'amélioration sans précédent du crédit d'impôt-recherche et la mise en place des pôles de compétitivité.

Le CIADT du 11 mai dernier a établi une nouvelle carte de France des pôles de compétitivité, en délabellisant certains - ceux qui n'avaient pas répondu à toutes les espérances placées en eux, suite à l'évaluation de BCG et CM International - et en labellisant d'autres, en particulier six pôles centrés sur les écotecnologies - notamment sur la thématique de l'eau, en Lorraine et Alsace, dans les Vosges à Vittel et Contrexéville.

L'eau est un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle : un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ; deux milliards n'ont pas accès à l'assainissement. Dans vingt-cinq ans seulement, deux hommes sur trois pourraient manquer d'eau. J'ajoute que le marché de l'eau a été estimé à près de 200 milliards d'euros annuels.

Après la séance des questions au Gouvernement, vous ferez à Bercy, monsieur le ministre, un point d'étape sur les états généraux de l'industrie lancés le 15 octobre dernier à la demande du Président de la République.

Pouvez-vous d'ores et déjà nous préciser les moyens alloués aux nouveaux pôles de compétitivité sur les écotecnologies ainsi que le calendrier et les effets attendus de la mise en place des vingt-trois mesures définies à l'occasion des états généraux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. En effet, monsieur le député, à la demande du Président de la République et du Premier ministre, je ferai tout à l'heure un point d'étape sur la mise en oeuvre des états généraux de l'industrie.

Sur les vingt-trois mesures décidées lors de ces états généraux, douze ont déjà été engagées, comme la désignation d'un médiateur de la sous-traitance. Afin de favoriser le " produire en France ", il est essentiel que les gros industriels fassent en priorité appel à nos équipementiers et nos sous-traitants et privilégient les composants français.

Je rappelle également les 500 millions d'euros de prêts verts aux entreprises, les 200 millions d'euros en faveur de la réindustrialisation, les 100 millions d'euros d'aides destinées aux start-up créées par de jeunes universitaires.

En outre, dans les dix semaines qui viennent - j'en prends l'engagement -, nous mettrons en place la Conférence nationale de l'industrie. Laure de la Raudière, députée du groupe UMP, présidera une mission de simplification de la réglementation en faveur de l'industrie. Avec Christine Lagarde, nous désignerons un ambassadeur de l'industrie auprès des instances européennes et annoncerons un plan d'épargne ; une part des 1 250 milliards d'euros épargnés sur l'assurance-vie seront déplacés pour couvrir des investissements d'avenir de l'industrie.

Vous avez, monsieur le député, rappelé la politique des pôles de compétitivité. En effet, sous la présidence de François Fillon et sur proposition de Michel Mercier et de moi-même, nous avons, la semaine dernière, labellisé six écopôles de technologie, notamment sur l'eau comme le suggéraient les élus de Lorraine et d'Alsace : je rappelle votre rôle pour la création du pôle consacré à la qualité des eaux continentales. Au moment où nous enregistrons une reprise des commandes industrielles, ces initiatives sont importantes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

**Circonscription :** Vosges (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2237

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mai 2010